

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 3 Septembre 2018

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (28) : Jean Louis DEMELIN, Antoine TAHOSES, Daniel GOMES, Philippe LOOS, Jean Louis LACUBE, Jean Pierre ABEL, Jean Pierre ASTRUCH, Michel SANTANACH, Daniel MARIN, Yves DOURLIACH, Frédéric BES, Stephanie PRUDENTOS, Jean Luc CARRERE, Carole BRETON, Jean Louis SARDA, Michel BATLLO, Pierre BATAILLE, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jacky COLL, Michel POUDADE, Michel GARCIA, Stéphane GAUMOND, Katell MATET (procuration à Jean Luc Carrere), Françoise MARTIN (procuration à Jean Pierre Abel), Georges VICENS (procuration à Antoine Tahoces), Lilian OLIVE (procuration à Michel Poudade), Pascal TISSANDIER (procuration à Carole Breton)

Présents n'ayant pas pris part à la délibération : Mathieu Altadill, Francis VIDAL, Henri PALAU

Date de convocation : 23 août 2018

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : Modification du budget annexe ZAE « Haute Cerdagne - Font Romeu » et tarifs des parcelles – 2nd tranche

Le Lundi 3 septembre 2018 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de communes, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes construit la ZAE de Haute Cerdagne à Font Romeu.

Le Président explique que la répartition des surfaces de deux parcelles, en vue de l'accueil d'une entreprise, ont dû être modifiée. Les parcelles n°2 et n°3.

Pour rappel ci-dessous, la tarification des parcelles :

| TRANCHE N°2 - Projet de ZAE à FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA | | | | |
|--|------------------------|--------------------|-----------------|-----------------------------|
| PARCELLE | SURFACE m ² | PRIX PARCELLE € HT | PRIX VENTE € HT | PRIX AU M ² € HT |
| Lot N°1 | 1 194,00 | 65 670 € | 66 000 € | 55 € |
| Lot N°2 | 1 740,00 | 95 700 € | 96 000 € | 55 € |
| Lot N°3 | 1 667,00 | 91 685 € | 92 000 € | 55 € |

Ci-dessous la nouvelle proposition modifiant les tarifs des parcelles 2 et 3, restant toujours à 55 €/m² :

| TRANCHE N° 2 - ZAE à FONT-ROMEU ODEILLO VIA | | | | |
|---|------------|--------------------|-----------------|-----------------------------|
| PARCELLE | SURFACE m2 | PRIX PARCELLE € HT | PRIX VENTE € HT | PRIX AU M ² € HT |
| Lot N° 2 | 1407,00 | 77 385 € | 78 000 € | 55 € |
| Lot N° 3 | 2000,00 | 110 000 € | 110 000 € | 55 € |

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DECIDE A L'UNANIMITE :

- De valider les nouveaux tarifs des parcelles n°2 et n°3 de la tranche 2
- D'autoriser le Président à signer toute vente pour l'ensemble des parcelles de la ZAE de Haute Cerdagne
- D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 3 septembre 2018

Jean Louis DEMELIN
Président

Envoyé le 03-09-2018 à la Préfecture

Accusé de réception le 04-09-2018

